

Séminaire  
**STRATÉGIE  
DIGITAL  
LEARNING**  
Féfaur

*Construire et piloter  
votre stratégie Digital  
Learning 2019+*

**27**  
novembre  
2018

1 journée pour se former  
à la conception et mise en œuvre  
de la Stratégie Digital Learning

**Pour les responsables formation-RH, métiers, DSI, qualité,  
dirigeants en entreprise ou organisme de formation**

Les Salons de l'Hôtel  
Saint James Albany  
Paris 1er

**770** €HT

Pauses et déjeuner inclus

Un séminaire pour :

- **Déterminer** les enjeux et estimer les impacts business et RH du Digital Learning
- **Structurer** vos offres Blended Learning (contenus, parcours, services aux utilisateurs)
- **Sécuriser** le choix et l'exploitation de la plateforme digitale de formation
- **Engager** les parties prenantes du Digital Learning via le marketing interne et la conduite du changement
- **Estimer** et argumenter le budget Digital Learning et l'organisation de la formation
- **Maîtriser** votre « Schéma Directeur Digital Learning® »
- **Actualiser** la stratégie Digital Learning à partir des divers entrants (offres, demandes, technologies)

*Key notes, études de cas,  
échanges, bonnes pratiques,  
retours d'expérience avec  
les meilleurs experts et  
praticiens du Digital Learning !*



## Le Séminaire Stratégie Digital Learning - 7ème édition

La digitalisation de la formation s'accélère, les innovations battent leur plein : disposer d'une stratégie Digital Learning efficiente et optimisée n'a jamais été aussi nécessaire.

Vous aider à choisir votre cap et à vous y tenir grâce au Schéma Directeur Digital Learning Féfaur® utilisé par les grandes organisations européennes, c'est le but du Séminaire Stratégie Digital Learning 7ème édition annuelle, qui se tiendra le 27 novembre 2018 à Paris, dans les salons prestigieux du Saint-James Albany.

Experts et praticiens vous présenteront leurs avancées, bonnes pratiques et projets réussis ; ils échangeront avec la centaine de décideurs formation-RH attendus, sans langue de bois, pour une mise en application immédiate.

Une journée hautement vitaminée pour construire et piloter votre stratégie Digital Learning.

Michel Diaz, Féfaur  
Directeur du séminaire



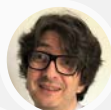
## Les Intervenants



**Françoise Bayle**  
Directrice des Nouvelles  
Expériences d'Apprentissage  
**Orange**



**Camille Charaudeau**  
Vice President Strategy  
**360Learning**



**Elian Chrebor**  
CEO  
**E-Tipi Learning**



**Aude Dellacherie**  
Directrice Associée  
**Féfaur**



**Michel Diaz**  
Directeur Associé  
**Féfaur**



**François Fournier**  
Global Learning and Management  
Development Director  
**Criteo**



**Thibault Galy-Dejean**  
Responsable du Pôle EdTech - Outils du  
digital learning  
**Leroy-Merlin**



**Stéphane de Jotemps**  
Directeur du Développement  
**Skillssoft France**



**Frédéric Rochaix**  
Directeur de la formation  
**Leroy-Merlin**



**Pauline Rosaz**  
Directrice  
**Webedia Learning**



**Christine Sellier**  
Responsable Campus Digital Learning &  
Support DDSIG  
**Groupe Macif**



**Pauline Velay**  
Learning manager  
**Webedia Learning**

## Les Partenaires

**360Learning**  **E-TIPI LEARNING**  
Propulseur de compétences !

**Skillssoft**

**webedialearning**

**ffp**

**ELEARNINGLETTER**  
ACTUALITÉ & STRATÉGIES DIGITAL LEARNING

**FocusRH.com**

Féfaur est leader européen du conseil en stratégie Digital Learning ; ses études font référence ; ses 3 séminaires annuels (évaluation, plateformes, stratégie) sont suivis par des centaines de décideurs formation-RH. Michel Diaz figure dans la classement trainingpress des 10 principaux influenceurs européens.

## Programme de la matinée

8h30 **Accueil**

9h00  
30mn

### Stratégie Digital Learning 1 - saisir les opportunités, contourner les obstacles, trouver vos alliés

- Comment reconnaître et utiliser les facteurs d'influence pour construire et actualiser votre stratégie de formation / Digital Learning
- Construire et piloter la stratégie grâce au Schéma Directeur Digital Learning® : domaines et relations, parties prenantes, états de synthèse
- Stratégie Digital Learning 1 : enjeux et obstacles, projets prioritaires
- Comment cartographier et mobiliser les parties prenantes



**Michel Diaz**  
Directeur Associé  
Féfaur

9h30  
20mn  
10mn  
d'échanges

### Construire pas à pas la stratégie de digitalisation des apprentissages : un impératif de longue haleine

- Etablir une vision du Digital Learning partagée dans l'entreprise : Le Lean Canevas Change, pour embarquer formateurs, managers, fonctions support et IT
- Comment mettre en cohérence et aligner en continu le contenant (plateforme) et des contenus (médiats de formation) sur les nouvelles expériences d'apprentissages
- Comment structurer le processus d'innovation via l'approche « test and learn » en soutien de la stratégie des compétences clés
- Comment utiliser le marketing en support ; « théâtralisation » à travers des événements clés (le prix de l'innovation interne)



**Françoise Bayle**  
Directrice des  
Nouvelles Expériences  
d'Apprentissage  
Orange

10h00  
20mn  
10mn  
d'échanges

### L'engagement, préoccupation majeure des départements RH et L&D

- Le manque flagrant d'engagement dans l'expérience d'apprentissage et ses conséquences pour les professionnels du L&D
- Les interactions humaines, une source d'engagement des apprenants intarissable
- L'amélioration continue des parcours, rendue possible par la data
- La Learning Engagement Platform au sein de l'écosystème technologique : intégrations, Success Stories, et bénéfices



**Camille Charaudeau**  
Vice-President  
Strategy  
360Learning

10h30 **Pause**

11h00  
20mn  
10mn  
d'échanges

### Comment Leroy-Merlin transforme la formation par l'innovation continue et l'implication des acteurs

- De la formation à l'apprentissage permanent et partagé : comment embarquer l'entreprise sur un projet de transformation pédagogique global ; retour d'expérience sur un changement amorcé en 2015
- Comment nourrir un processus d'innovation itératif par la mise en cohérence des outils et l'implication de nouveaux acteurs dans le projet
- Quelle plateforme digitale pour la transformation ; architecture de la solution
- Comment intégrer le Mobile Learning dans la stratégie pédagogique



**Frédéric Rochaix**  
Directeur de la  
formation  
**Thibault Galy-  
Dejean**  
Responsable du Pôle  
EdTech - Outils du  
digital learning  
**Leroy-Merlin**



11h30  
20mn  
10mn  
d'échanges

### Apprendre à apprendre : enjeux, problématiques et solutions de formation dans la nouvelle économie digitale

- Les compétences clés de la nouvelle économie digitale ; rythme d'obsolescence et enjeu d'actualisation
- Actualisation des compétences et transformation des comportements au travail : la réponse du Digital Learning ; la « recommandation push individualisée »
- Les nouveaux portails de formation intégrés : contenus, modalités, parcours, services offerts ; mise en cohérence individuelle et collective
- Comment adapter en continu le catalogue de formation aux usages et besoins opérationnels des lignes métiers - vers la curation des contenus



**Stéphane de  
Jotemps**  
Directeur du  
Développement  
**Skillsoft France**

12h00  
20mn  
10mn  
d'échanges

### Stratégie Digital Learning 2 - architecture Blended Learning, stratégies de contenu et d'évaluation des impacts

- Comment les contenus e-learning évoluent ; leçons pour votre stratégie de production interne / externe / mixte
- La nouvelle « orientation apprenant » : EGC (Employee Generated Content) et curation interne / externe des contenus : comment démarrer
- Blended Learning : modalités, architectures, sens porté
- Comment choisir parmi les nombreux KPIs de la formation ; modèles anciens (Kirkpatrick) et nouveaux (généralisation)



**Michel Diaz**  
Directeur Associé  
Féfaur

12h30 **Pause déjeuner**

## Programme de l'après-midi

### Accueil

14h00  
20mn  
10mn

d'échanges

#### Stratégie Digital Learning 3 - choisir, déployer et exploiter votre plateforme digitale de formation

- Choisir parmi les solutions - LMS, Training Management System, Talent Management System, Learning Engagement Platform, Mobile First Platform... Panorama
- Bonnes pratiques du choix : acteurs, projet, assurance qualité, points de vigilance
- Comment estimer votre budget plateforme / outils : acquisition, déploiement et exploitation ; modèle de prix
- Rôle, charge et organisation « plateforme » du département formation



**Michel Diaz**  
Directeur Associé  
Féfaur

14h30  
20mn  
10mn

d'échanges

#### Comment Criteo « accélère la formation » pour la mettre au rythme du business et des collaborateurs

- Comment Criteo a transformé 30% du total de ses actions de formation en Digital Learning en deux ans : enjeux et problématiques, domaines d'application
- Élaboration d'un catalogue mixte par la création interne de e-learning sur mesure et l'abonnement à des contenus sur étagère : la « Learning Zone » ; mobilisation des experts métiers et stratégie de curation
- Le plan marketing et éditorial : comment renforcer l'adoption du Digital Learning par les collaborateurs - limites technologiques actuelles à l'expérience apprenant
- Vers le « nouveau Blended Learning » : 100% distanciel, live, social, supportant la mise en application des compétences ; l'exemple du contenu « gestion de projet »



**Aude Dellacherie**  
Directrice Associée  
Féfaur



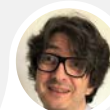
**François Fournier**  
Global Learning  
and Management  
Development Director  
Criteo

15h00  
20mn  
10mn

d'échanges

#### Comment mettre le Digital Learning au service d'une approche de formation "Human First"

- L'entreprise apprenante : le nouveau cadre (culture, méthodes, outils) pour engager les salariés dans leur apprentissage, et innover en continu
- Comment créer vite et facilement, seul ou collectivement, des contenus Digital Learning au plus près de l'expérience utilisateur actualisée
- Digital First Vs. Human First ? Comment assembler le meilleur des deux mondes (approche « User Centric », écoute et LMS « empathique ») pour construire les compétences de demain
- Bonnes pratiques d'innovation en formation : Lab EdTech et innovation ouverte)



**Elian Chrebor**  
CEO  
E-Tipi Learning

### 15h30 Pause

16h00  
20mn  
10mn

d'échanges

#### Feuille de route et missions du Campus Digital Learning chez MACIF

- Missions et fonctionnement du Campus Digital Learning - support aux opérations métiers et aux « Digital Skills » Groupe
- Stratégies de production des contenus : comment choisir et manager les studios de création : consultation, test et clauses ; quels budget et charge de travail
- Comment innover en formation au rythme des évolutions du monde du travail - l'exemple de la dématérialisation du contrat d'assurance



**Christine Sellier**  
Responsable Campus  
Digital Learning &  
Support DDSIG  
Groupe Macif

16h30  
20mn  
10mn

d'échanges

#### « Learntainment » : comment rendre le digital learning sexy

- Quels sont les ingrédients d'une pédagogie digitale engageante, comment les assembler dans un parcours de formation efficient et optimisé
- Le rôle devenu essentiel du marketing de la formation : comment communiquer en continu autour des parcours de formation pour renforcer les taux d'usage et d'adoption
- Comment animer et « socialiser » les parcours Digital Learning pour maintenir durablement l'engagement apprenant et la production de savoirs collectifs



**Pauline Rosaz**  
Directrice  
**Pauline Velay**  
Learning manager  
Webedia Learning

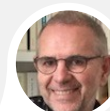


17h00  
20mn  
10mn

d'échanges

#### Stratégie Digital Learning 4 - défendre et soutenir durablement votre stratégie Digital Learning

- Comment défendre votre stratégie Digital Learning et ses budgets devant les diverses parties prenantes - états de synthèse : Gantt, budgets d'achat, charges de travail
- Compétences et « mindset » des équipes formation à l'ère digitale



**Michel Diaz**  
Directeur Associé  
Féfaur

### 17h30 Clôture

## Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin dûment complété  
Par mail : [julie.thomas@fefaur.com](mailto:julie.thomas@fefaur.com),  
Par courrier : Féfaur - 148, rue de l'Université - 75007 PARIS

NOMBRE  
DE PLACES  
LIMITÉ

### Entreprise

Société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
SIRET : \_\_\_\_\_

### Personne à contacter concernant votre stage

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
e-mail : \_\_\_\_\_  
N° de tél : \_\_\_\_\_

Demande de convention de formation, veuillez cocher la case

### Participant(s)

Prénom et Nom	Fonction	Tél et e-mail
_____	_____	_____
_____	_____	_____

### Adresse de facturation

(si différente de celle-ci-dessus)

Société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### Conditions tarifaires

770 € HT pour 1 inscription  
soit 924 € TTC dont 154 € de TVA (20%)

15% de remise effectuée sur la 2ème inscription

Fait à : \_\_\_\_\_  
Le : \_\_\_\_\_

Signature du responsable Formation et cachet de l'entreprise

### Règlement et facturation

Règlement à l'inscription par chèque à l'ordre de Féfaur ou par virement bancaire sur présentation de facture.

Les prix comprennent : les pauses café, le déjeuner et le support de cours au format numérique.

Pour un bon de commande ou un règlement par OPCA, reportez-vous aux conditions générales de vente.

Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-jointes.

### Contact

[julie.thomas@fefaur.com](mailto:julie.thomas@fefaur.com)  
+33 (0)4 66 26 87 69



## Conditions générales de vente

### 1. Présentation

Société de conseil et d'études Digital Learning, Féfaur (siège social : 148 rue de l'Université - 75007 PARIS (France)) a sa déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 52779 75 auprès du préfet de région Ile de France.

### 2. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) précisent les modalités de réservation et d'achat des actions de formation de Féfaur. Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve des CGV, seules les conditions particulières accordées expressément par Féfaur pouvant y déroger.

### 3. Formations

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises réalisées dans des locaux mis à disposition par Féfaur.

Inscription : une inscription ne sera considérée comme définitive qu'après réception du paiement intégral de la formation.

Remplacement d'un participant : Féfaur offre la possibilité de remplacer un participant empêché, par un autre participant.

Insuffisance du nombre de participants à une session : Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Féfaur se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités, et de la reporter à une date ultérieure. À défaut que le Client puisse participer à cette nouvelle session, il pourra demander le remboursement de sa formation.

Documents contractuels : À la demande du Client, Féfaur peut adresser une convention de formation professionnelle établie en deux exemplaires dont un sera à retourner par le Client avec le cachet de l'entreprise.

L'attestation de participation est adressée après la formation.

Programme : Féfaur se réserve de droit de modifier le programme tout en restant dans les objectifs et l'esprit du séminaire.

### 4. Facturation – Règlement

Prix : Tous les prix sont exprimés en euros HT et TTC. Ils comprennent les deux pauses, le déjeuner et la documentation pédagogique au format numérique.

Facture : La facture est adressée au Client dès réception de l'inscription.

Paiement : Le paiement doit être effectué à l'inscription sur présentation de facture, par chèque ou virement bancaire ; l'accès à la salle de formation n'est possible qu'aux participants ayant acquitté le paiement de leur inscription.

Bon de commande : Si le Client émet un bon de commande, il devra le joindre impérativement avec le bulletin d'inscription.

Règlement par un OPCA : En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription que le Client retourne signé à Féfaur. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par Féfaur au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à Féfaur au premier jour de la formation, Féfaur se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

### 5. Annulation par le Client

Les dates de formation sont fixées et sont bloquées de façon ferme. Toute annulation doit parvenir à Féfaur impérativement par écrit. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation, des indemnités sont dues dans les conditions suivantes : - Annulation communiquée moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% du montant de la formation sera retenu au client. - Annulation communiquée moins de 15 jours ouvrés avant la session : la totalité du montant de la formation sera retenue au Client.

### 6. Limitations de responsabilité de Féfaur

La responsabilité de Féfaur ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou du prestataire

fournisseur de la salle de formation. La responsabilité de Féfaur est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

### 7. Force majeure

Féfaur ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Féfaur.

### 8. Propriété intellectuelle

Féfaur est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Féfaur pour assurer les formations, demeurent sa propriété exclusive. À ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord express de Féfaur. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

### 9. Litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Toute contestation ou litige est de la compétence du Tribunal de commerce de PARIS.